

Le 13 octobre 2016

Émission et détention de titres français au 30 juin 2016

Au deuxième trimestre 2016, les non-résidents continuent de renforcer leur part en titres de long terme des entreprises et des banques

- Au deuxième trimestre 2016, les émissions nettes de titres de dette s'élèvent à 39 Mds €. Les administrations publiques et les sociétés non financières (respectivement 23 et 14 Mds € d'émissions nettes) sont à l'origine de cette hausse. Sur quatre trimestres, les administrations publiques procèdent à 71 Mds € d'émissions nettes, les entreprises 19 Mds €, tandis que les remboursements nets de titres des banques atteignent 40 Mds €.
- Les non-résidents achètent pour 13 Mds € de titres de dette résidents, dont 12 émis par les sociétés non financières, au deuxième trimestre 2016. Ils acquièrent aussi 8 Mds € d'actions cotées. Leur part dans la détention de titres de dette de long terme des banques continue de progresser, passant de 57,2 % fin mars à 58,1 % fin juin. Leur part dans les titres émis par les entreprises évolue de 60,9 % à 61,2 % sur la même période.
- Cette implication accrue des non-résidents dans le financement des entreprises et des banques va de pair avec une baisse de leur taux de détention en titres d'État (qui passe de 59,1 % à 57,6 % entre fin mars et fin juin).

Tableau 1 : ÉMISSIONS DE TITRES PAR SECTEUR ET FLUX NETS D'ACHATS

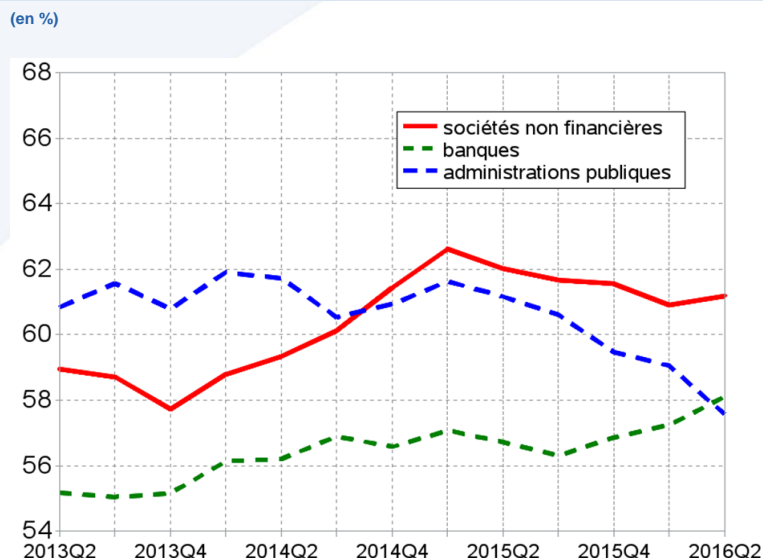
(Encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut	Émissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents	Emissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents
	Fin juin 2016	Cumul 4 trimestres		T2 2016	
TOTAL	5 240	60	-27	43	21
TITRES DE DETTE (1)	3 612	53	1	39	13
Sociétés non financières	561	19	17	14	12
Administrations publiques (4)	1 846	71	-2	23	3
dont État (4)	1 629	56	-17	25	-8
Banques (2)	1 080	-40	-19	4	-4
dont garanties par des actifs affectés	283	-12	-20	-3	-3
dont émissions de court terme	222	-30	-8	1	-3
Institutions financières non monétaires (3)	125	2	5	-2	2
ACTIONS COTÉES (1)	1 628	7	-28	4	8

- (1) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale, celui des actions en valeur de marché. Les flux d'achats/ventes sont exprimés en valeur de transaction.
- (2) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires et y compris les émissions des sociétés de financement.
- (3) Les institutions financières non monétaires émettrices regroupent notamment les assurances, les organismes de titrisation, les fonds communs de créance, les entreprises d'investissement.
- (4) Émissions nettes totales, non consolidées (pas de rapprochement possible de ce fait avec l'encours de titres pris en compte pour la mesure de l'endettement public selon le Traité de Maastricht).

Source et réalisation : DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

Graphique 1 : Détention par les non-résidents de la dette de long terme (par secteur émetteur résident)



Graphique 2 : Répartition par secteur détenteur des titres émis par les résidents (dettes et actions cotées) à fin juin 2016

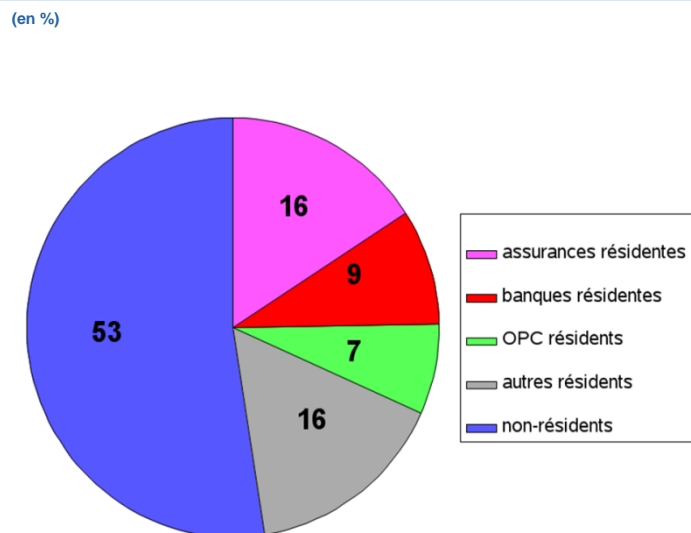


Tableau 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉMETTEURS RÉSIDENTS DANS LES ÉMISSIONS DE LA ZONE EURO

(valeurs nominales, encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut de la ZE	Part de la France dans l'encours de la ZE	Émissions brutes cumulées sur 4 trimestres fin juin 2016		Part de la France dans les émissions brutes de la ZE cumulées sur 4 trimestres	
	Fin juin 2016		France	Zone euro	Fin juin 2016	Fin juin 2015
TITRES DE DETTE	16 508	22%	2 248	6 426	35%	35%
Sociétés non financières	1 155	49%	273	541	50%	48%
Administrations publiques	7 863	23%	897	2 402	37%	35%
Banques	4 259	25%	1 013	2 519	40%	42%
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>525</i>	<i>42%</i>	<i>854</i>	<i>1 735</i>	<i>49%</i>	<i>49%</i>
Institutions financières non monétaires	3 231	4%	66	965	7%	5%

Complément

Les statistiques commentées dans le présent document sont élaborées par la Direction générale des statistiques de la Banque de France (direction de la balance des paiements). Les données relatives aux émissions sont établies à partir des déclarations des émetteurs et celles relatives aux détenteurs par les déclarations des teneurs de compte conservateur. Pour en savoir plus sur l'activité de tenue de compte – conservation de titres : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conservation-de-titres.html>

Le long terme correspond aux émissions d'une durée initiale supérieure à un an.

Les données présentées ici sont susceptibles d'être révisées en fonction des corrections et compléments de collecte trimestriels et annuels.

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr.